



## Informations Importantes pour la Vente

PRAECONIS est un courtier grossiste en assurance de personnes depuis 2010, travaillant avec des particuliers et des professionnels. Filiale de MUTEST et MMC, PRAECONIS s'engage à proposer des produits d'assurance adaptés aux besoins de ses adhérents, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Pour garantir la qualité des adhésions, les courtiers partenaires de PRAECONIS doivent respecter les points suivants :

**1** Un conseiller unique doit effectuer la vente du début à la fin.

Nom du courtier ;

**2** L'enregistrement de la vente doit être complet, incluant :

- Présentation
- Mentions légales
- Étude des besoins
- Proposition de produit
- Conclusion

Nom du prospect :

Numéro d'adhésion :



**3** Points de contrôle :

Sur **22 points**, au moins 14 doivent être validés, sinon la demande peut être rejetée.

● **Points orange** : Obligatoires. Leur absence entraîne une requalification, nécessitant un rappel de l'adhérent pour compléter ces points.

● **Points rouge** : Éliminatoires Leur absence entraîne un refus de la vente, sans possibilité de requalification.

Merci de respecter ces règles pour assurer le bon traitement des demandes d'adhésion.

# Vérification des enregistrements



Enregistrement(s) incomplet(s) (ex. appel de validation) = refus, ne pas remplir les points de contrôle

## Points de Contrôle

ok

ko

### Identité du prospect

● Vérification de la capacité juridique (absence de mise sous tutelle ou curatelle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Vérification du nom et prénom du prospect au regard de la DA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Vérification de l'email et du numéro de téléphone (KO si manquant ou incorrect)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Présentation

● Nom du cabinet de courtage, nom/prénom du conseiller et mention de Praeconis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Consentement à être enregistré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Mentions légales du courtier (adresse et Orias)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Devoir de conseil

● Détermination des besoins du prospect	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transmission des documents précontractuels (devis) adaptés aux besoins du prospect	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### En cas de démarchage téléphonique

● Indication du délai de 24h entre la réception des documents précontractuels et la signature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
● Vente réalisée en deux temps avec présence de deux enregistrements audio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## En cas de vente à distance sollicitée par le client :

- Indication dans l'enregistrement d'une phrase du type : « Vous nous avez sollicité pour répondre à vos besoins en termes de couverture de frais de santé. »

## Informations contractuelles

- Résumé des garanties proposées (principales caractéristiques) et principales limite(s) du produit (ex. carence, délais d'attente, ...)
- Personnes couvertes (assurés)
- Prix et mode de paiement (appel de cotisations ou prélèvement, périodicité, jour)
- Cohérence entre la date d'effet demandée et la date d'effet présente dans la DA
- Rappel des règles générales sur la protection des données à caractère personnel
- Indication de la possibilité de s'inscrire sur la liste Bloctel
- Mise à disposition du prospect des informations (IPID, CG, ...) sur support durable
- Informations sur la faculté de renonciation dans un délai de 14 jours

## Signature électronique

- Vérification de la présence du moment de signature du contrat par le prospect

## Modalités de résiliation

- Informé de la possibilité de résiliation à l'échéance anniversaire (au 31 décembre)

## Durée de conservation et de mise à disposition des enregistrements

- Préciser que l'enregistrement sera conservé 2 ans avant d'être détruit et que le souscripteur a le droit d'en obtenir une copie

Nom du contrôleur qualité :

Date de l'écoute :

Commentaire :

Note :

/23

## Acceptation de l'affaire

Oui

Non : à requalifier

Non : refus de la vente



MEMBRE DU GROUPE ALLIANCE MUTUALISTE